

Vers un contrat « eau & climat » Ain Aval et Affluents



Réunion d'impulsion du 20 février 2025

—
Syndicat de Rivières Ain Aval et Affluents
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
Préfecture de l'Ain et du Jura
Conseil Départemental de l'Ain et du Jura



Contrats engageant l'agence de l'eau RMC entre 2019 et 2024

Carte produite le 30/01/2023

57* contrats

307 058 429 €

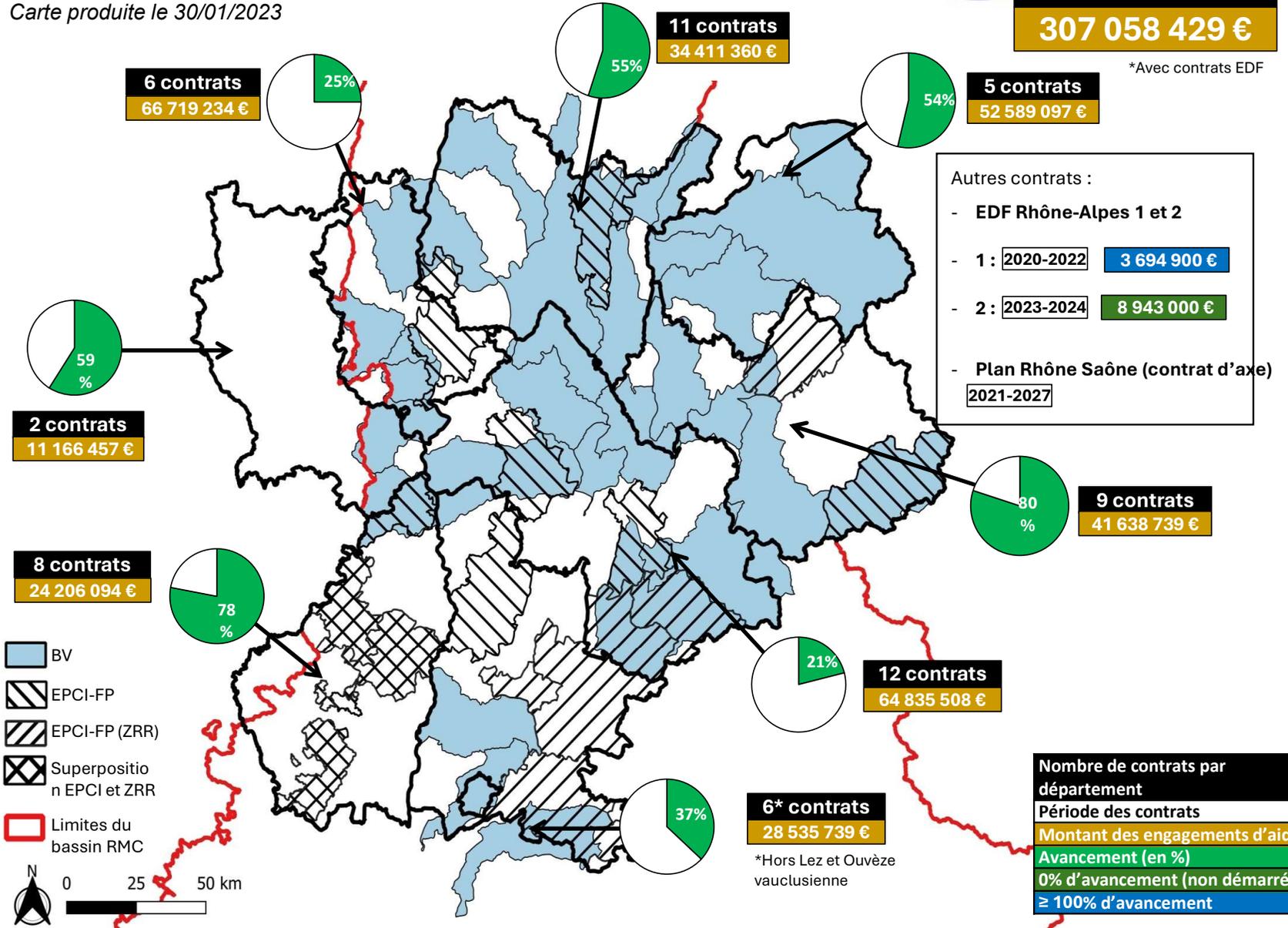
*Avec contrats EDF

**RAPPEL :
LES
CONTRATS
DU 11^E
PROGRAMME**



Les acquis de la contractualisation

Bilan des contrats sur HBA et SR3A à réaliser



Agir plus vite, plus fort

Une **réforme des redevances** « agence de l'eau » : suppression des primes et nouvelles redevances de performance des services
En parallèle d'une **hausse des redevances** pour financer le plan « Eau » (absorbée par les redevances des industriels)

Le **Programme de Mesures du SDAGE 2022-27** qui liste les opérations de reconquête du bon état des eaux

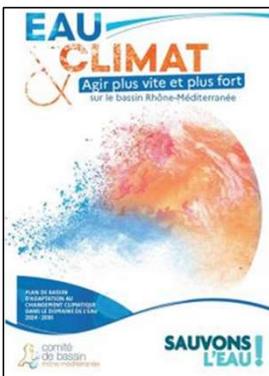
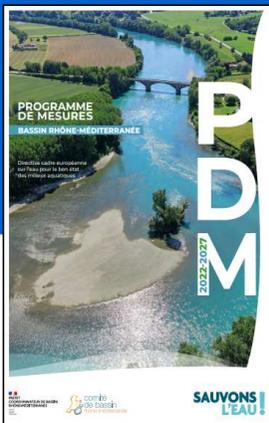
Le **plan « Eau »** renforce les moyens des agences de l'eau :
le **12e programme** sera doté de 3,1 Md€ sur 2025-2030, soit une hausse de 25% par rapport au 11^e programme, grâce à la réforme des redevances (Lien vers [COM GEO](#))

Le **Plan d'Adaptation au Changement Climatique (2024-2030)** du bassin Rhône-Méditerranée : vulnérabilité des territoires et panier de solutions (Lien vers le [PBACC](#))

On sait quoi faire
On a les moyens
A nous de jouer !

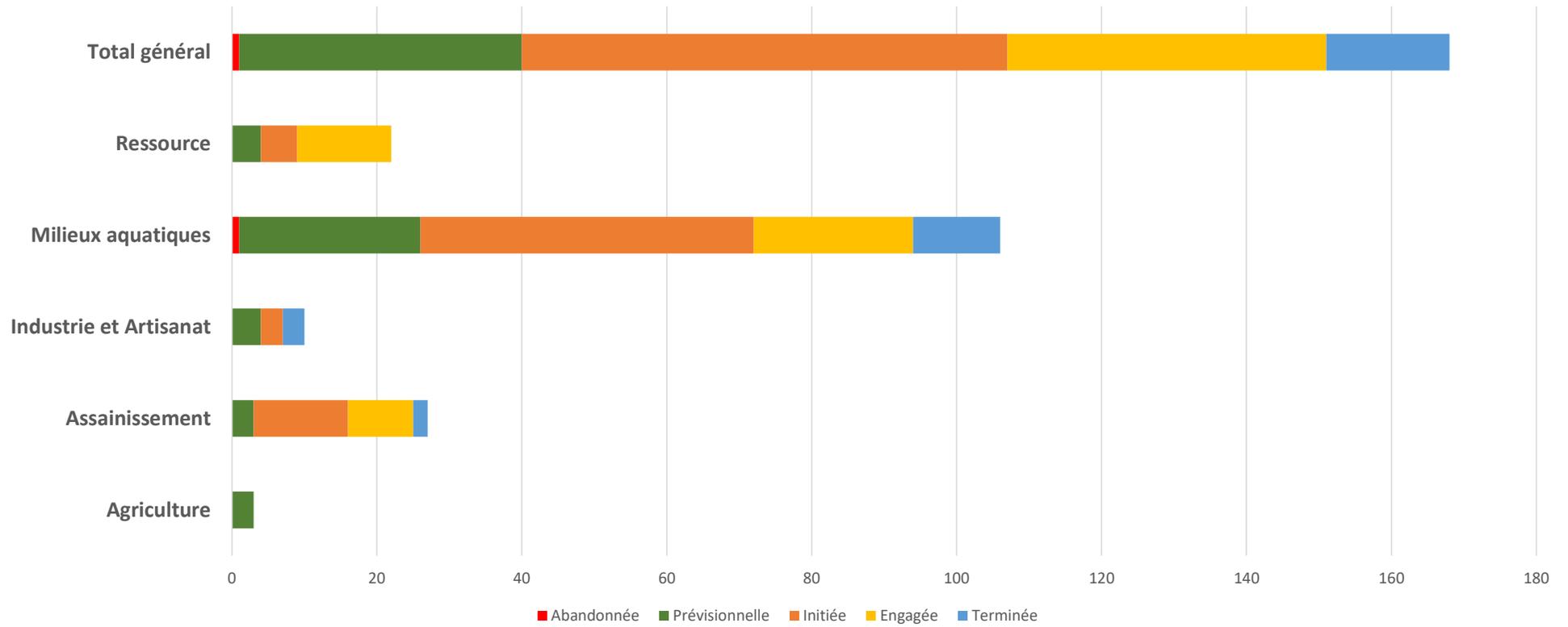


La contractualisation avec les territoires est le mode de déploiement à privilégier



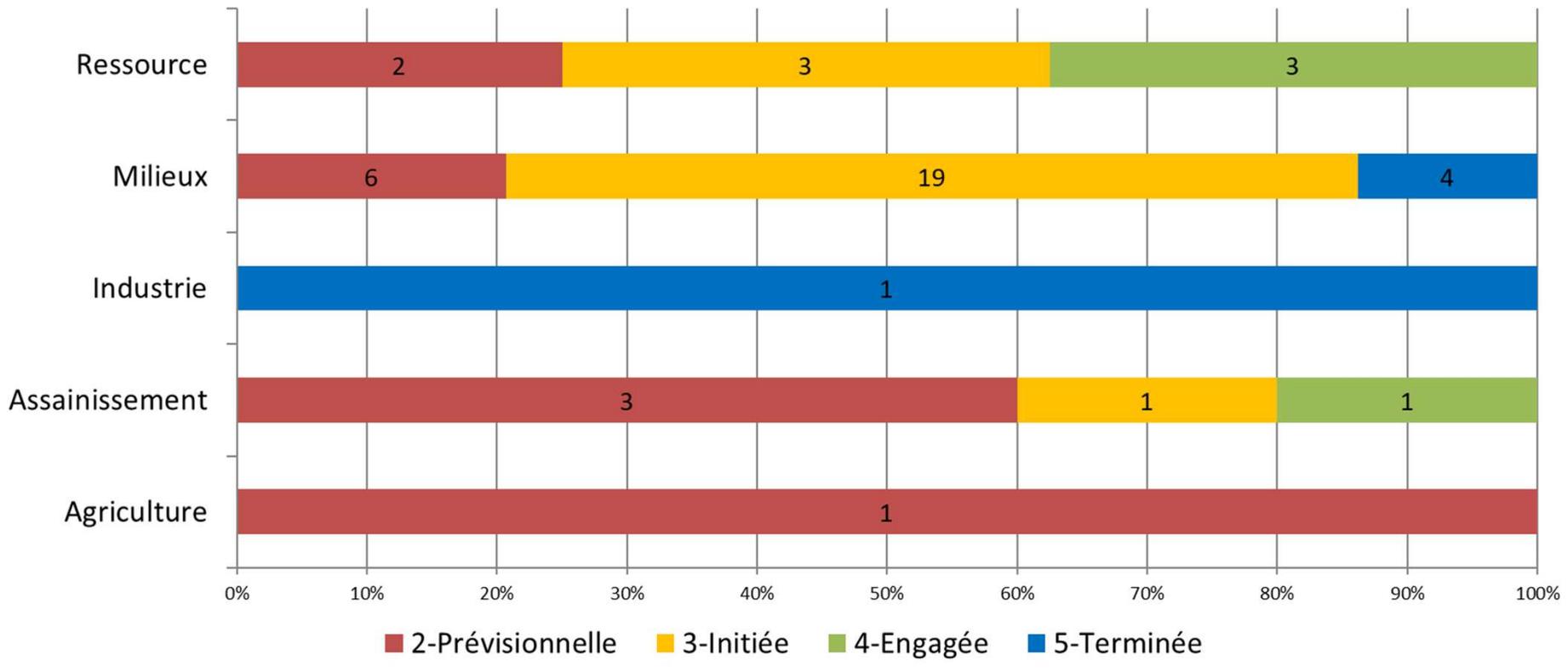


Avancement des actions du programme de mesures 2022-2027



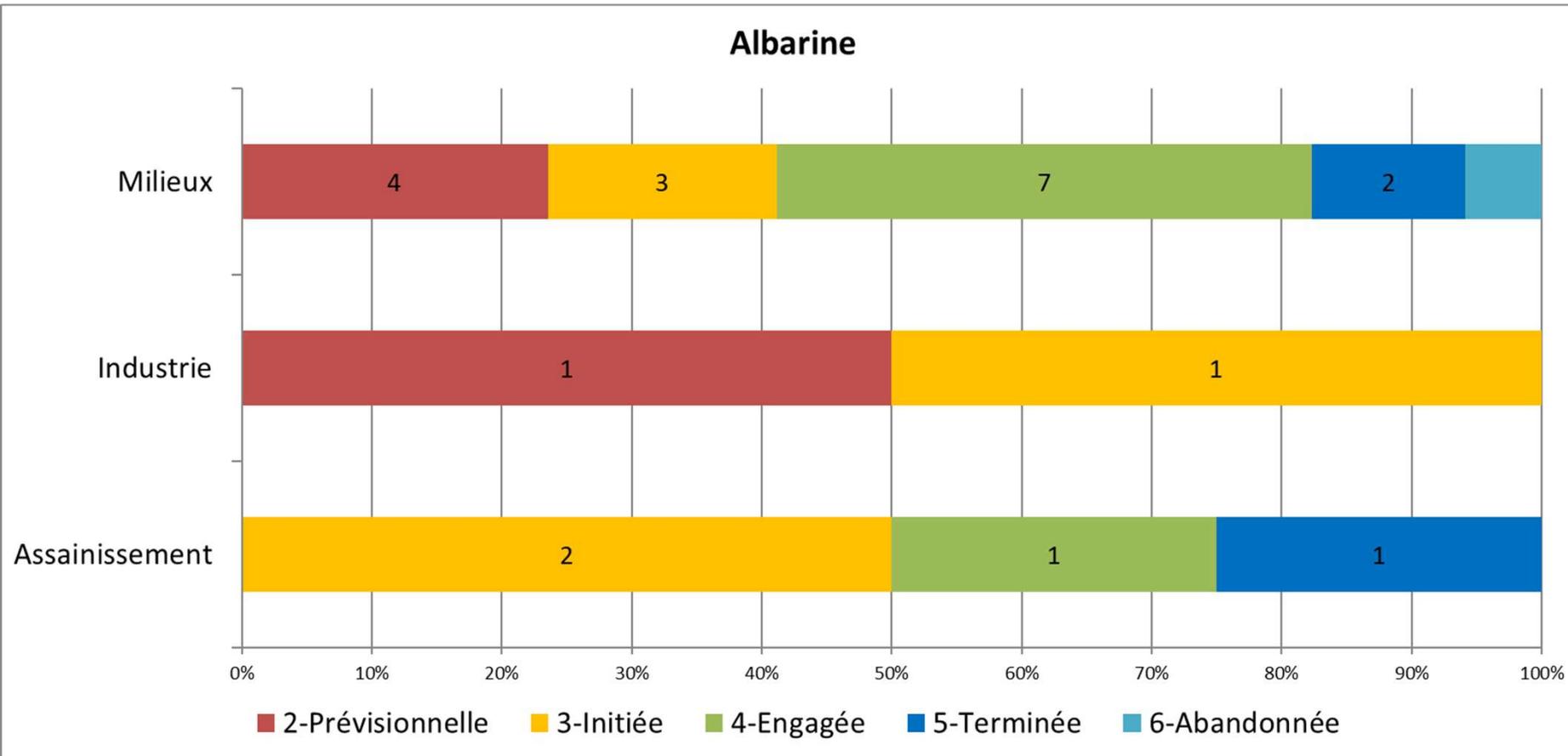
Avancement des actions du PdM 2022-2027

Affluents rive droite du Rhône entre Sérant et Ain (CCBS comprise)



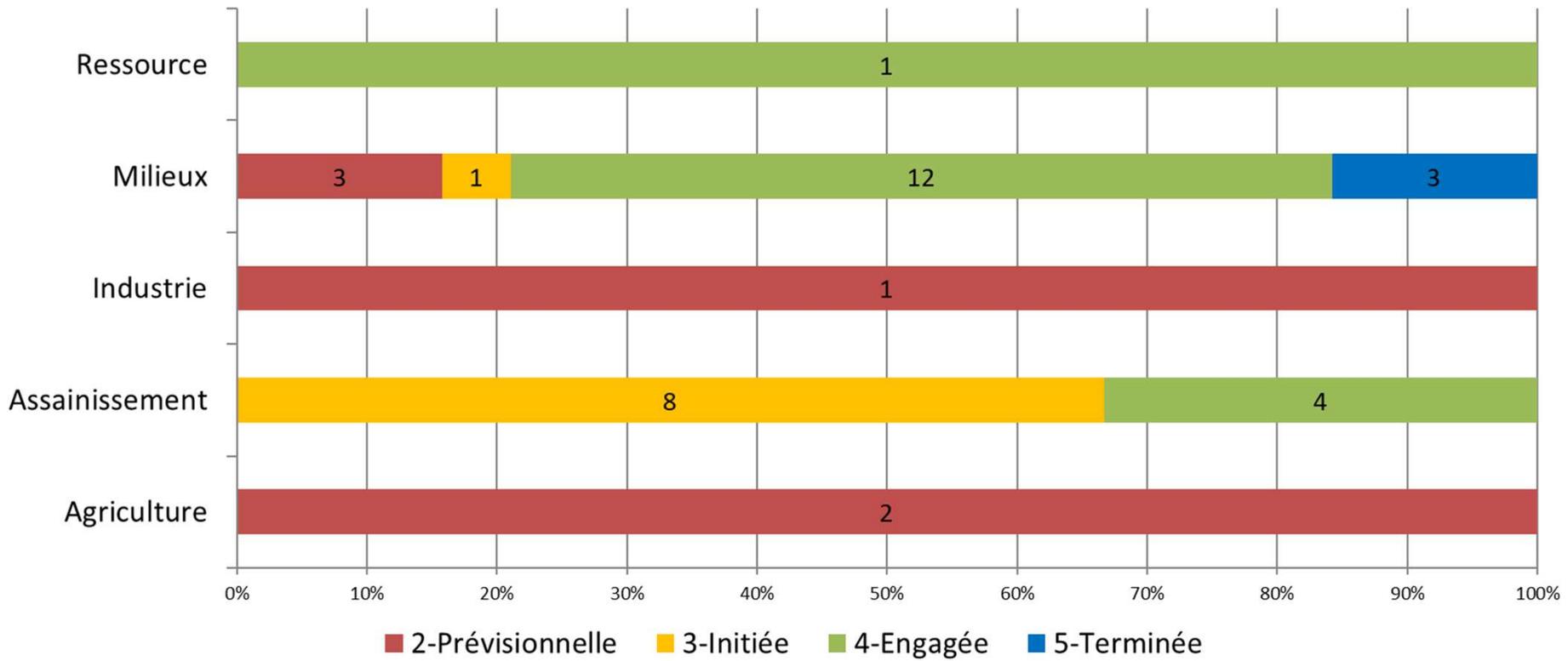


Avancement des actions du PdM 2022-2027



Avancement des actions du PdM 2022-2027

Basse Vallée de l'Ain (Eaux superficielles)

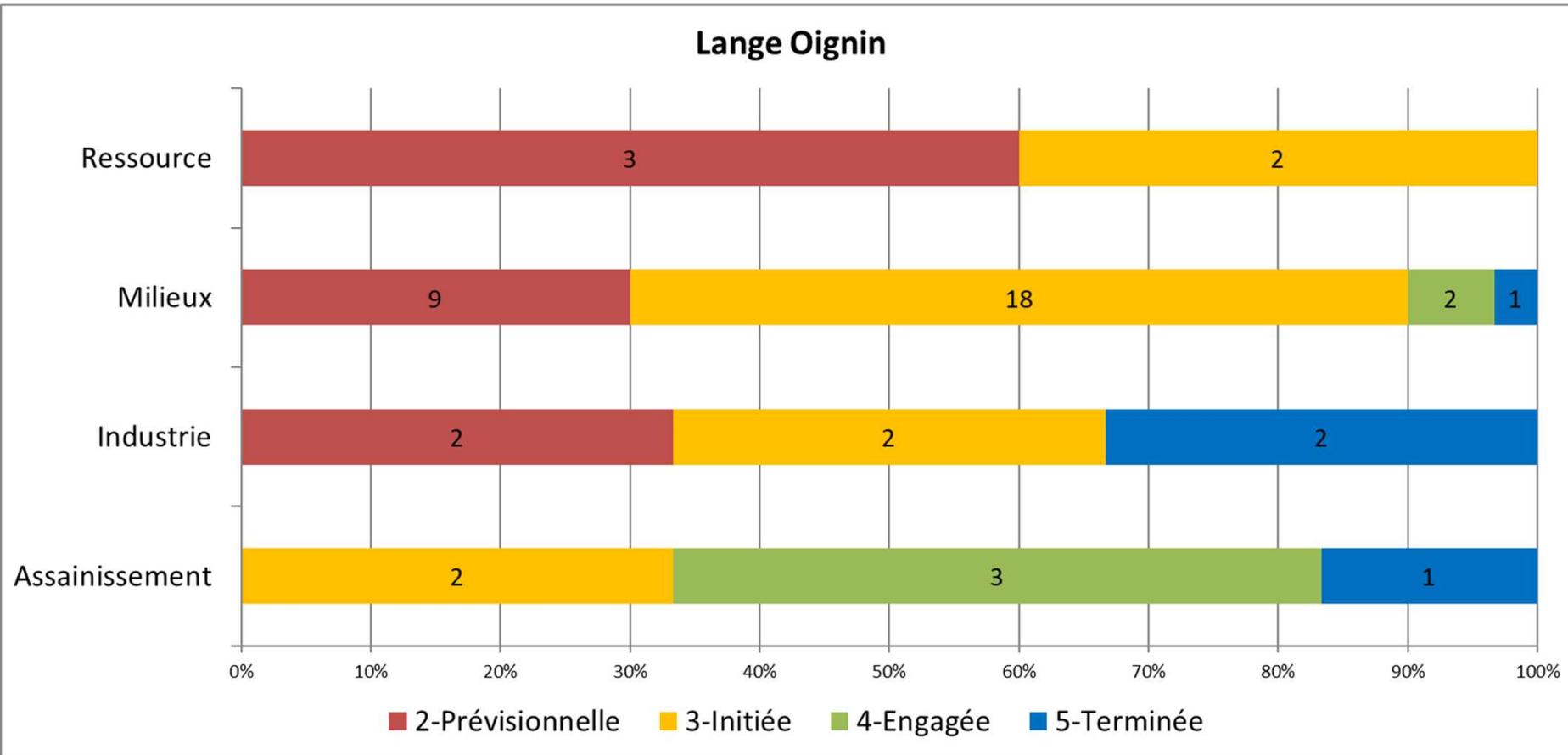


Alluvions de l'Ain :
uniquement des mesures sur la Ressource.

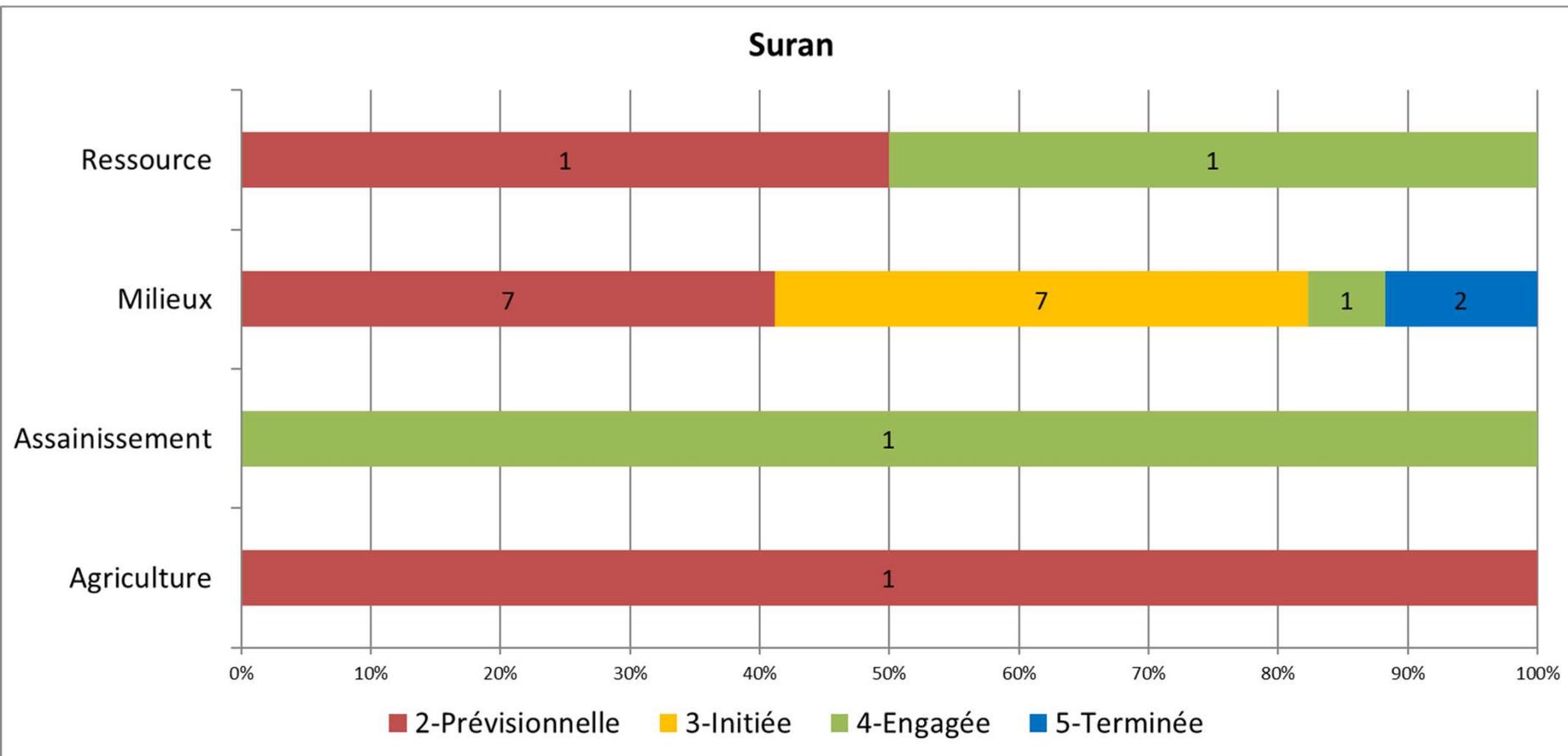


Avancement des actions du PdM 2022-2027

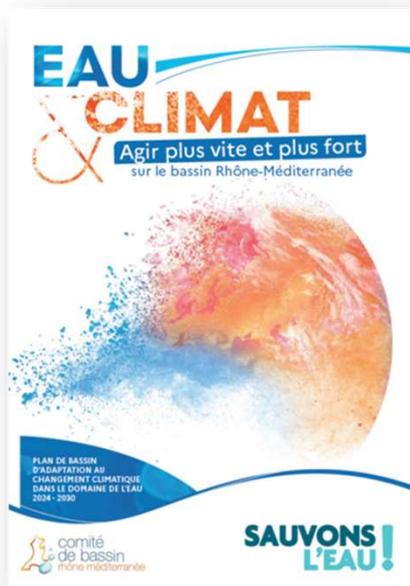
Lange Oignin



Avancement des actions du PdM 2022-2027



PBACC – Plan de Bassin d'Adaptation Au Changement Climatique



PBACC - un profil de vulnérabilité graduée

Sous-Bassins	Baisse de la disponibilité en eau	Perte de biodiversité aquatique	Perte de biodiversité humide	Assèchement des sols	Détérioration de la qualité d'eau	Risques naturels liés à l'eau
Albarine	3	5	2	2	3	1
Basse vallée de l'Ain	3	5	4	4	4	3
Affluents RD Rhône	4	4	4	2	3	1
Lange - Oignin	4	5	4	4	5	1
Suran	4	5	3	5	5	1

● élevée
● modérée



Démarche flux pollution admissible à mener ?
(défi 23)
Suran et Lange Oignin

Organiser le partage de l'eau et maîtriser les besoins en eau **(défi 9)**
→ **Bilan PGRE Ain /**
PTGE à élaborer sur Ain Aval Affluents sauf Albarine

Plan de gestion stratégique des ZH en élaboration (défis 15)

Infiltrer les eaux pluviales à la source, préserver la réserve utile des sols et réduire la consommation en eau **(défis 19 et 20)**
Suran

PBACC - un profil de vulnérabilité graduée

Il sera incontournable de travailler sur les enjeux de :

- Baisse de la disponibilité en eau
- Perte de biodiversité aquatique
- Assèchement des sols
- Détérioration de la qualité de l'eau
- Risques naturels liés à l'eau

...en puisant dans le panier de solutions proposées par le plan

Exemples de solutions :

- Organiser le partage de l'eau (PTGE Ain Aval Affluents)
- Renforcer la circulation des espèces (trames turquoise et bleue), restaurer les EBF des cours d'eau, préserver les ZH
- Poursuivre l'effort en assainissement domestique
- Réduire les risques hydrauliques en favorisant les solutions fondées sur la nature (PAPI Ain Aval Affluents)



Les grands enjeux du 12^{ème} programme

- Atteindre les objectifs de **bon état** des milieux
- Adapter les territoires au **changement climatique**
- Reconquérir la **biodiversité**
- Assurer une **solidarité** de bassin entre les territoires

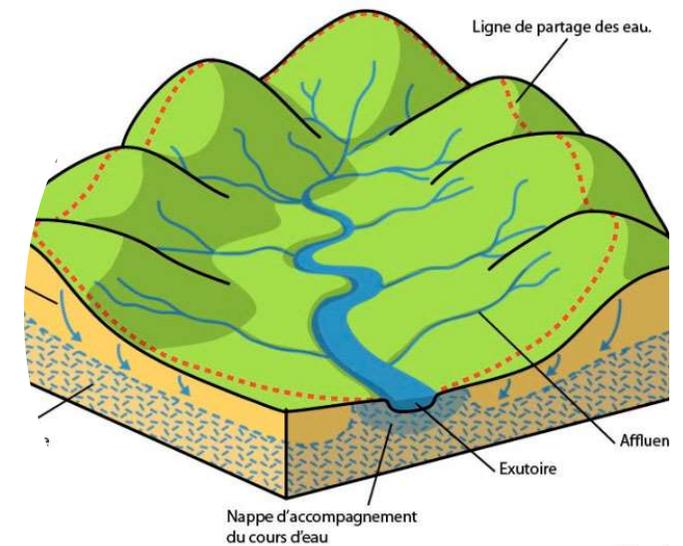
Le contrat Eau & Climat

- A la main des **collectivités**
- Outil opérationnel de **financement**
- Concrétise le volet « eau » de la planification écologique (CRTE)
- Vision de **court terme** : actions à démarrer sur 2-3 ans
- **Financements sécurisés** sur la durée du contrat
- Plusieurs maîtres d'ouvrage compétents, dont un porteur
- Avec des co-financeurs et partenaires associés



Le contrat Eau & Climat

- À une **échelle cohérente** pour l'action sur le sujet de l'eau : le bassin versant
- **Multi-thématiques** sur l'eau (GEMAPI, eau potable et ressource, assainissement, pluvial)
- **Approche globale et ambitieuse** intégrant le **programme de mesures (pdm)** et le **Plan d'adaptation au changement climatique (PBACC)**
- **Ouvert** aux sujets liés (biodiversité, agriculture, nature en ville, etc)
- Avec les principales **collectivités** compétentes
- Assis sur une **gouvernance** locale de l'eau
- Installe une **animation du territoire** en direction des communes, des usagers et des citoyens





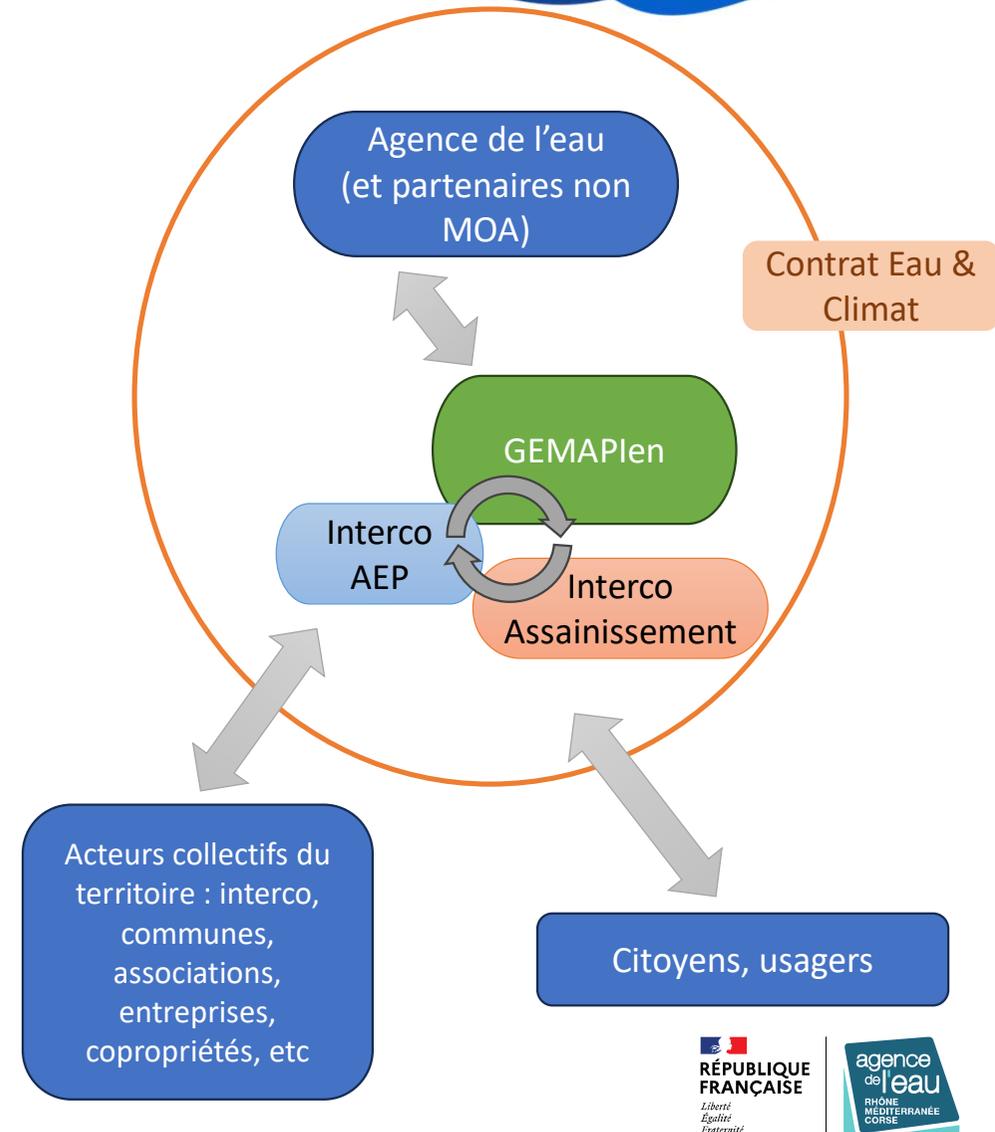
Le contrat Eau & Climat

Objectifs :

- Nouer un **partenariat** fort avec (et entre) les structures inter-communales compétentes
- Orchestrer le **dialogue** entre ces collectivités et coordonner leurs **actions structurantes**
- Ouvrir à ces collectivités des moyens financiers pour mener des actions ambitieuses et mettre en place une **animation/ingénierie** à destination de leur territoire

Concrètement, avec qui ? :

- **Un chef de file / porteur / animateur : Syndicat de Rivières Ain Aval et Affluents**
- **Acteurs clés : EPCI-FP, syndicats** compétents
- **Un pilotage par une instance de gouvernance**



Le contrat Eau & Climat

Conditions :

- Respect des **conditions minimales** fixées par le bassin Rhône-Méditerranée : exemple du prix de l'eau ou existence d'études eau et assainissement de moins de 10 ans
- Respect des **échéances réglementaires** : exemple du transfert de compétences
- Aligner les **moyens humains** nécessaires à l'élaboration du contrat (porteur), puis à son animation/suivi (porteur) et son exécution (MOA)
- Concrétiser la volonté du territoire par une **lettre d'intention**
- Aligner le **niveau d'ambition** des intentions aux enjeux du territoire : exemple de l'atteinte des objectifs de sobriété et de bon état des eaux





Le Drac et le puits PR4 - GAM

Le contrat Eau & Climat peut traiter... ...de la **préservation de la ressource** et des **économies d'eau**

- Economiser l'eau pour réduire les prélèvements
- Préserver les ressources stratégiques,
- Déployer une politique de sobriété des usages
- L'amélioration des rendements
- Le rattrapage structurel des infrastructures
- La gestion du transfert de compétences
- Réflexion sur la mise en place d'une tarification soutenable
- Le relais d'information et l'appui technique aux communes ; l'éducation des scolaires



Des aides majoritairement à **50%** (ZRR / FRR 70% max)



Des **aides spécifiques** :

- sur l'animation d'une démarche de sobriété,
- **sans condition de zonage** : les travaux sur les réseaux AEP, la mise aux normes sanitaires et la sécurisation AEP, les pratiques économes en eau ou la sensibilisation des usagers aux écogestes



Le contrat Eau & Climat peut traiter... ...de l'assainissement collectif et des eaux pluviales

- La gestion du temps de pluie et la déconnexion des eaux pluviales (désimperméabilisation)
- La résorption des points noirs d'assainissement
- Le rattrapage structurel des infrastructures
- La gestion du transfert de compétences
- Réflexion sur la mise en place d'une tarification soutenable
- Le relais d'information et l'appui technique aux communes ; l'éducation des scolaires
- La réutilisation des eaux usées traitées

Des aides majoritairement à 50% (ZRR / FRR 70% max)

Des aides spécifiques : la création ou la réhabilitation de station ou de réseaux hors PAOT ,
la déconnexion des eaux pluviales des réseaux séparatifs pour petits projets



La STEP de La Mure – SIA de la Jonche



Le contrat Eau & Climat peut traiter... ...des milieux aquatiques et de la biodiversité

- La restauration des rivières et zones humides
- La protection et gestion des têtes de bassins versants
- La préservation et restauration de la biodiversité : haies, mares, etc...
- Une stratégie foncière
- L'infiltration de l'eau dans le sol et le sous-sol
- Le relais d'information et l'appui technique aux communes



Des aides jusqu'à 80%.



Des aides spécifiques sur la valorisation patrimoniale, le cadre de vie (sentiers, aménagements paysagers...) liés aux projets aidés.

Le Vénéon au Bourg d'Oisans



Vos réactions ?